

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**
Année universitaire 2025 - 2026

**Master Mathématiques
Double cursus Master - Diplôme d'Ingénieur**

Conseil de Gestion : 04/09/2025



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Hacène Djellout

Parcours	Réferent Pédagogique	Adresse e-mail
Master Mathématiques	Hacène Djellout	Hacene.Djellout@uca.fr

Contact en scolarité : Dominique Brugièr : Dominique.Brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Pas de contrôle systématique de l'assiduité.
Assiduité aux TD	Pas de contrôle systématique de l'assiduité. La prise en compte de l'assiduité pourra intervenir au sein des notes "Autre" selon les MCCC propres à chaque UE.
Assiduité aux TP	Pas de contrôle systématique de l'assiduité. La prise en compte de l'assiduité pourra intervenir au sein des notes "Autre" selon les MCCC propres à chaque UE.
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	- Si le nombre d'évaluations d'une UE est égale à 2, une épreuve de substitution sera proposée à tout étudiant ayant une absence justifiée lors d'une évaluation. - Une note de 0 sera attribuée à tout étudiant absent injustifié à une épreuve. - L'étudiant est déclaré défaillant à partir de 2 absences (justifiées ou injustifiées).

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 2 - Double cursus élèves école d'ingénieur (Polytech et ISIMA)				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A/A'	UE du S3 et S4	33		B et C'
B	UE cursus Ingénieur	15		A/A' et C'
C'	UE Stage	12		A/A' et B

MASTER 2 Double cursus élèves école d'ingénieur (Polytech et ISIMA)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

33 crédits (hors UE ingénieur)

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens				2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	Analyse mathématique des EDP	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	3h	1	E	3h	
		Cours introductif à la recherche 1	9		EvC	100	≥ 2	-	-	1	O	45'	1	O	45'	
	B	Anglais Ingénieur	3		Voir MCCC Polytech ou ISIMA											
		Analyse numérique Polytech	6		Voir MCCC Polytech ou ISIMA											
		Mathématiques appliquées Polytech	6		Voir MCCC Polytech ou ISIMA											
			30													
4	A'	Cours introductif à la recherche 2	9		EvC	100	≥ 2	-	-	1	O	45'	1	O	45'	
		Cours de lecture	9		EvC	100	≥ 2	-	-	1	O	45'	1	O	45'	
	C'	Stage	12		EvT	0	2	M+S	45'				2	M+S	45'	
			30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

Les notes des épreuves de la deuxième chance anticipée du S3 ne seront en aucun cas prises en compte dans la délibération du jury lors de la première session, mais reportées à la deuxième session du jury.